

Des lieux de luttes pour le progrès social



Serge Wolikow

Historien - Fondation Gabriel Péri - Msh Dijon

De la révolte des esclaves au temps de Spartacus en passant par les révoltes paysannes (jacqueries) du Moyen-âge à la révolution française jusqu'aux mobilisations contemporaines pour défendre la condition des travailleurs, la capacité des êtres humains à lutter pour tenter de s'affranchir des rapports de domination et d'exploitation traverse l'histoire. Cette expression d'une volonté d'émancipation est un puissant moyen pour transformer les rapports sociaux du travail et le travail lui-même. Les luttes des travailleurs ont été essentielles dans l'amélioration des conditions de travail. Avec les remises en cause du droit du travail et les transformations en cours du travail, elles demeurent un enjeu très actuel.

Ces luttes sociales sont souvent discréditées au nom de l'ordre établi qu'elles mettraient en péril et de la violence qu'elles instaурeraient alors qu'elles sont, pour l'essentiel, une riposte à la violence sociale sur laquelle repose les rapports de travail. C'est ce que Jaurès exprime, en 1906, dans sa réponse aux accusations portées par Clémenceau (Président du conseil de l'époque) contre le mouvement ouvrier qu'il accuse de semer le désordre et la violence. À l'encontre de la politique répressive du bloc des gauches, Jaurès dénonce les origines sociales et politiques de la violence.

« Le patronat n'a pas besoin, lui, pour exercer une action violente, de gestes désordonnés et de paroles tumultueuses ! Quelques hommes se rassemblent, à huis clos, dans la sécurité, dans l'intimité d'un conseil d'administration, et à quelques-uns, sans violence, sans gestes désordonnés, sans éclats de voix, comme des diplomates causant autour du tapis vert, ils décident que le salaire raisonnable sera refusé aux ouvriers ; ils décident que les ouvriers qui continuent la lutte seront exclus, seront chassés, seront désignés par des marques imperceptibles, mais connues des autres patrons, à l'universelle vindicte patronale. [...] Ainsi, tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité ».

Jean Jaurès, discours devant la Chambre des députés, séance du 19 juin 1906.

Notes de bas de page :

Pour citer cet article :